

LA DSN : LES SIGNALEMENTS D'ÉVÉNEMENTS ET LES REJETS

SOMMAIRE

01

LES GÉNÉRALITÉS

02

LES SIGNALEMENTS D'ÉVÈNEMENTS

03

LE TRAITEMENT DES REJETS

04

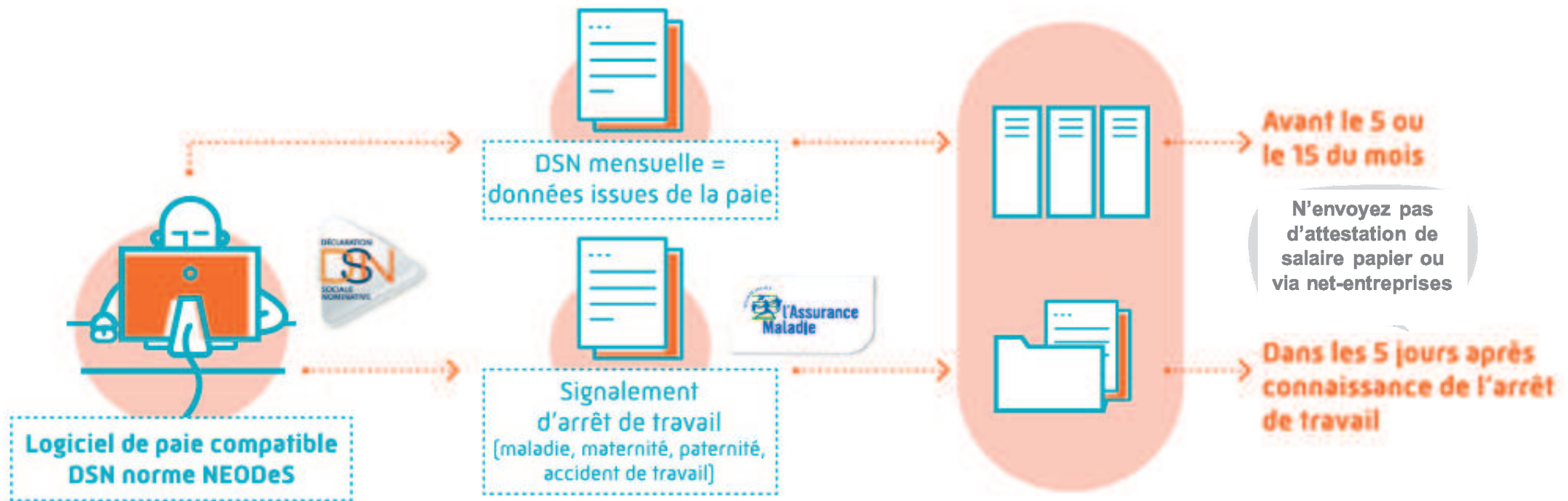
LES BONNES PRATIQUES



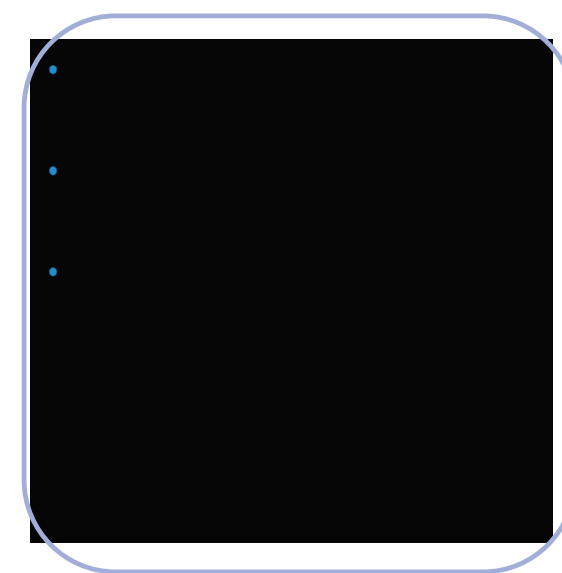
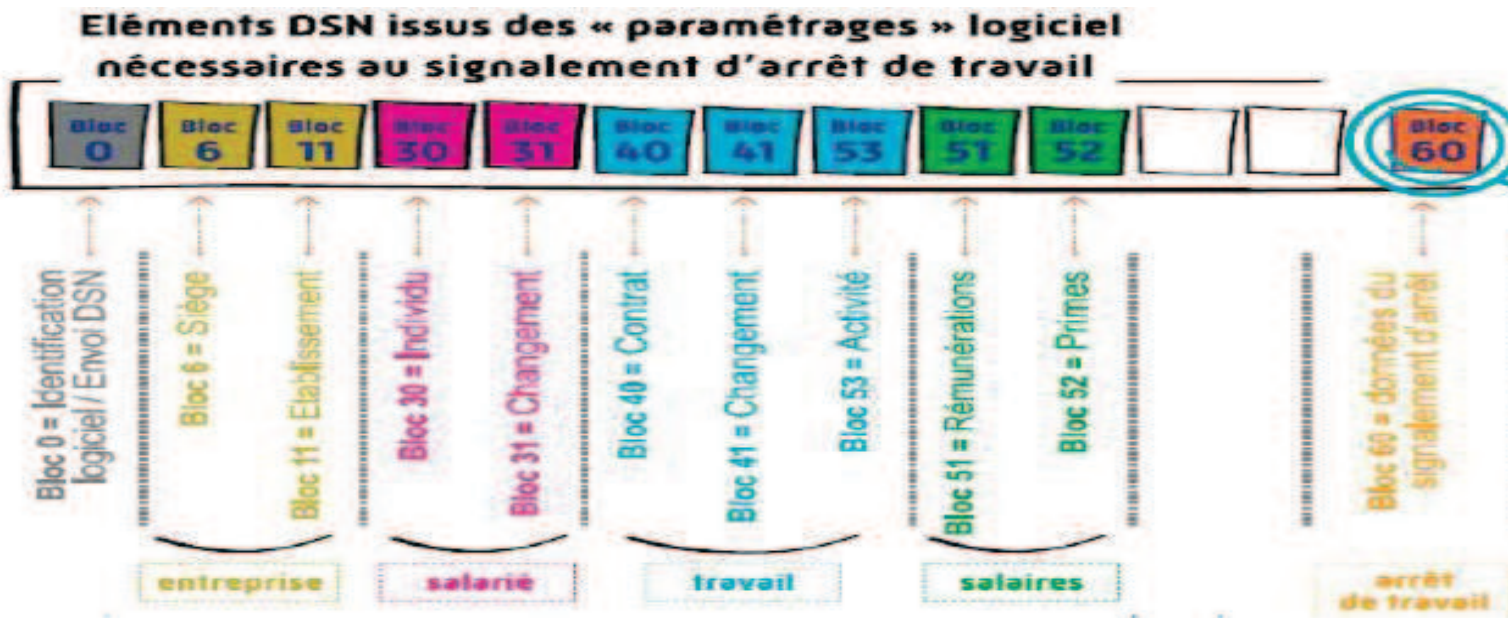
01

LES GÉNÉRALITÉS

LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE



LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE



LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE



Bloc 60 = données du signalement d'arrêt

ARRÊT DE TRAVAIL

- Bloc 60.001** = Motif de l'arrêt
- Bloc 60.002** = Date du dernier jour travaillé
- Bloc 60.003** = Date de fin prévisionnelle
- Bloc 60.004** = Subrogation
- Bloc 60.005** = Date de début de subrogation
- Bloc 60.006** = Date de fin de subrogation
- Bloc 60.007** = Iban
- Bloc 60.010** = Date de la reprise
- Bloc 60.011** = Motif de la reprise
- Bloc 60.012** = Date de l'accident ou de la première constatation
- Bloc 60.600** = Siret centralisateur

BLOC 60:
arrêt de travail

```
S10.G00.00.001.'Payerfr'
S10.G00.00.002.'ce'
S10.G00.00.003.'2015.0.'
S10.G00.00.004.'ok.' 0 anomalies'
S10.G00.00.005.'02'
S10.G00.00.006.'FR'
S10.G00.00.007.'01'
S10.G00.00.008.'01'
S10.G00.01.001.'77'
S10.G00.01.002.'00'
S10.G00.01.003.'ENTREPRISE'
S10.G00.01.004.'rue des'
S10.G00.01.005.'21000'
S10.G00.01.006.'0300'
S10.G00.02.001.'02'
S10.G00.02.002.'ANNE'
S10.G00.02.003.'01'
S10.G00.02.004.'anne' xxx.fr'
S10.G00.02.005.'0380'
S10.G00.03.001.'775'
S10.G00.03.002.'09086'
S10.G00.05.001.'04'
S10.G00.05.002.'01'
S10.G00.05.003.'11'
S10.G00.05.004.'31'
S10.G00.05.007.'071'
S10.G00.07.001.'JULIE'
S10.G00.07.002.'03.80.74'
S10.G00.07.003.'anne' xxx.fr'
S10.G00.07.004.'01'
S10.G00.06.002.'000'
S10.G00.06.001.'775'
S10.G00.11.001.'003'
S10.G00.11.004.'211'
S10.G00.11.005.'FONTAINE LES'
S10.G00.30.001.'28210'
S10.G00.30.002.'AC'
S10.G00.30.004.'KELLY'
S10.G00.30.006.'1110'
S10.G00.30.019.'18AC'
S10.G00.40.001.'0103'
S10.G00.40.009.'09001'
S10.G00.40.019.'775877'
S10.G00.60.001.'01'
S10.G00.60.002.'1411'
S10.G00.60.003.'2111'
S10.G00.60.004.'01'
S10.G00.60.005.'1711'
S10.G00.60.006.'1411'
S10.G00.60.007.'FR76102780257'
S10.G00.60.008.'CNC'
S90.G00.90.001.'35'
S90.G00.90.002.'1'
```



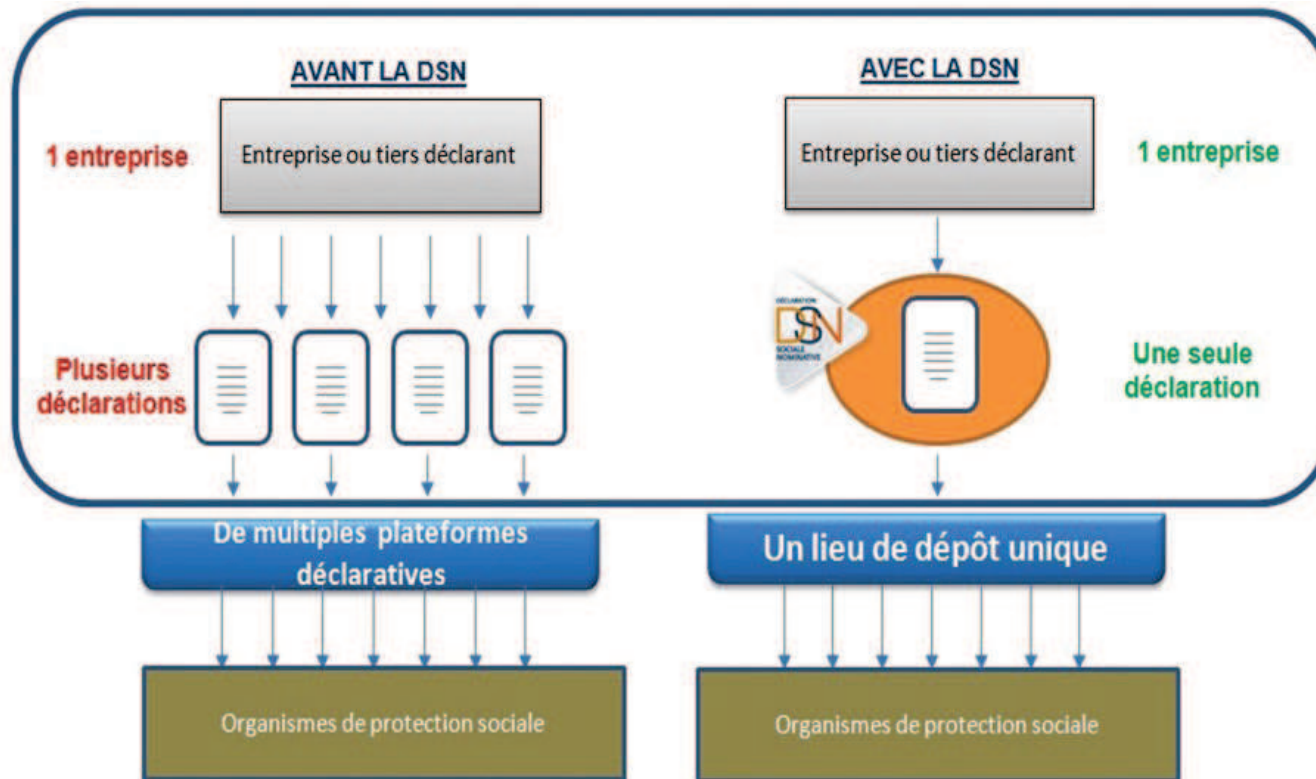
**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

02

LES SIGNALEMENTS D'ÉVÈNEMENTS

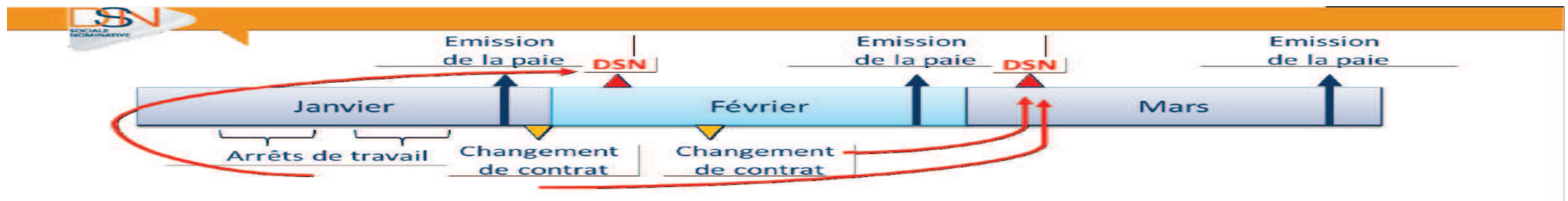
LE SIGNALEMENT D'ÉVÈNEMENT



- Unifie et simplifie le système déclaratif des données sociales aux organismes de protection sociale
- Concentre en un point unique le dépôt
- Harmonise et dématérialise à partir des logiciels de paie
- Se substitue aux déclarations sociales périodiques et annuelles

LE SIGNALEMENT D'ÉVÈNEMENT

Le signalement d'évènement permet à l'employeur de déclarer les arrêts de travail et les fins de contrat de travail des salariés sans passer par net-entreprises ou remplir un document papier.



Grâce à l'historique de vos DSN Mensuelles qui va injecter automatiquement les éléments de salaires, la saisie du signalement d'évènement « arrêt de travail du salarié » dans votre logiciel de paie est simplifiée.

- Choix du risque
- Date de dernier jour de travail
- Date de début
- Date de fin effective ou prévisionnelle
- Dates de subrogation



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LE SIGNALEMENT D'ÉVÈNEMENT

✓ Quand?

- Dans les cinq jours à la réception et à la connaissance de l'avis d'arrêt de travail tous risques d'un salarié dépendant du régime général.
- Pour tout changement de risque
- En cas de reprise anticipée (avant la fin de l'arrêt prescrit)

✓ Qui doit déclarer ?

- L'entreprise
- Collectivités
- Tiers Déclarants

Pour un temps partiel thérapeutique il sera nécessaire d'effectuer votre attestation via net-entreprise

✓ Dans quelle situation ?

Pour un arrêt de travail, il est obligatoire même si l'arrêt est inférieur à 4 jours :

- Maladie,
- Maternité / Paternité / adoption,
- Congé de deuil,
- Accident du Travail / Maladie Professionnelle,
- Lors d'une reprise anticipée d'activité

Une démarche individualisée, à émettre au fil de l'eau, dans les 5 jours.



LE SIGNALEMENT D'ÉVÈNEMENT

✓ Ouverture de droit

- Sur les 3 mois pour les cas standards
- les 12 derniers mois pour les activités discontinues.



✓ Historique

- **3 Mois de DSN mensuelle** pour les arrêts de travail en maladie, maternité et paternité
- **12 mois de DSN mensuelle** pour un avis d'arrêt de travail accident du travail ou maladie professionnelle
- En cas d'historique insuffisant, l'employeur doit faire une attestation via **Net-Entreprises.fr**

✓ Paramétrage

- Le paramétrage doit être réalisé conformément au cahier technique par votre éditeur de logiciel ou votre service informatique. Les Entreprises sont responsables des données transmises aux différents organismes



03

LE TRAITEMENT DES REJETS

LE TABLEAU DE BORD

NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

Vos déclarations

DSN régime général
Déclaration sociale nominative pour le régime général
Dépôt de fichier issu du logiciel de paie

Attestation de salaire
Attestation pour le versement des indemnités journalières
Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie

Compte Entreprise
Vos démarches maladie et risques professionnels
Assurance Maladie et Risques professionnels pour les entreprises

DAT
Déclaration d'accident du travail ou de trajet
Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie, Rm

Accessible depuis votre logiciel ou sur net-entreprises, il vous permet :

De consulter les informations liées au déclarant	De vérifier le statut d'avancement de vos dépôts	De consulter les retours d'information
De déposer votre DSN mensuelle et vos signalements		<ul style="list-style-type: none">• Certificat de conformité• Bilan d'anomalies• Compte-rendu métier



▶ Bordereaux de paiement des indemnités journalières

LE TABLEAU DE BORD

NET-ENTREPRISES-FR
La solution dédiée pour vos déclarations sociales

Tableau de bord | Aide | Espace de administration

DSN | DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE | TABLEAU DE BORD

Vous êtes inscrit

Le tableau de bord vous permet de consulter l'ensemble des comptes rendus méliérés et retours d'informations suite au dépôt d'une DSN mensuelle ou d'un signalement d'événement. Il est donc important de le consulter suite à chaque dépôt réalisé.

Historique des échanges - Afficher tout ou sélectionner ?
10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
01/04/2019 à 15:10	Réel	den@gip/marsX2019/REELLE.txt	Fichier contrôlé conforme
01/04/2019 à 13:08	Text	den@gip/marsX2019/REELLE.txt	Fichier contrôlé conforme

Récapitulatif - Afficher tout ou sélectionner ?

DSN mensuelles | Signalements d'événements | pour l'échéance au 05 Mai 2019

Catégorie	Nombre
Déclarations non transmises	1
Déclarations réitérées	0
Déclarations conformes	0

Dépôt d'un nouveau fichier

Cliquez sur "Parcourir" pour sélectionner le fichier à transmettre. Vérifiez les formats autorisés en cliquant sur l'icône d'information.

Parcourir | Aucun fichier sélectionné

Les informations relatives au suivi de vos transmissions (bilans, comptes rendus, certificats...) seront transmises à l'adresse mail suivante : marlene.gravat@gip-mds.fr. Pour modifier temporairement cette adresse, c'est-à-dire pour un dépôt précis, remplacez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suite à un changement, vous devez modifier les informations relatives à votre inscription.

Cliquez sur le bouton "Envoyer".

Services complémentaires

Vous pouvez accéder aux services complémentaires proposés par les Organismes de Protection Sociale via les liens suivants :

- Mandats de prélèvement : [Accéder au module de gestion des mandats](#)
- URSSAF : [Accéder aux Services](#)
- CNAM : [Accéder aux BPJ](#)
- Organismes complémentaires : [Accéder aux Titres de paramétrage](#)

Informations concernant le déclarant connecté

Informations concernant les dépôts effectués (date, type, statut de retours...)

Suivi de l'état des DSN mensuelles et signalements en fonction de ce qui est attendu par le système pour une échéance donnée

Déposer une DSN mensuelle ou un signalement en cliquant sur « Parcourir puis « Envoyer ». Le déclarant peut modifier l'adresse mail de réception des informations en la renseignant dans la zone concernée

Consulter les services complémentaires mis à disposition par chaque organisme concerné

NET-ENTREPRISES-FR

N° de Réf	Date	Mois déclaré / Nature *	Envoi	Etat *	Siret déclarant
WSAydY.Ky6HPaeERmunamlt	24/01/2022 16:07:25	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WSQIpi2XZD-wphOIMfCHUQk	24/01/2022 16:07:14	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WSyHpS2rqIMEohH50Bebekt	24/01/2022 16:06:58	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WS5wI6to7LV2aBAZ1z6dr9c	24/01/2022 16:06:37	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WS16FyhbBZi-gWP1wGrg74d	21/01/2022 14:49:01	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WSJawHhZgYfvLULZz-gTHus	20/01/2022 15:39:11	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WSr34rbIRYHwIXAJ3H97ICs	19/01/2022 15:22:25	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WSSrCVKkiLC5nOR0BVUeGQ	18/01/2022 14:07:02	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WSr7hJntSf.zrTGHUM30aGM	18/01/2022 14:03:17	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098
WS7XZCRgQNUJ5KBRJsWeK8C	17/01/2022 14:03:34	Arrêt de Travail	Réel	✓	31861062300098

N° Siret : 326044714
Etablissement

Salarié :
Nature : Arrêt de travail
Identifiant métier : 100000151758393

Détail du signalement d'événement

Le 23/02/2018 à 17:08 Fichier depot_mtom
N° réf : WS0g3vWBFAQDKrMLGa2kF3 Déclaration conforme
Identifiant métier : 100000151758393

[Afficher le certificat de conformité](#)

Distribution

- Régime Général
 - Contrôle de l'identité des individus Compte-rendu disponible avec notifications le 23/02/2018 à 17:08
[Accéder au bilan de traitement](#)
 - Préparation des données destinées à la CNAM Réussite du traitement le 23/02/2018 à 17:08
- Institutions de Prévoyance / Mutuelles / Sociétés d'Assurance
 - XXXXX Reçue par l'organisme le 23/02/2018 à 18:18
 - XXXXX Compte-rendu disponible le 01/03/2018 à 19:15
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie Compte-rendu disponible avec notifications le 23/02/2018 à 18:26
[Accéder au bilan de traitement](#)



L'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

- Droits non ouvert
- **Demande de pièces complémentaires à l'employeur**
- Prescription médicale d'arrêt non réceptionnée
- Arrêt non indemnisable
- Transfert de l'attestation vers une autre CPAM
- Régime n'ouvrant pas le droits aux Indemnités Journalières
- **Déclaration AT non réceptionnée**
- **Déclaration MP non réceptionnée**
- **Salaires erronés**
- Arrêt de travail déjà indemnisé
- AT/MP en cours d'instruction
- AT rejeté
- MP rejetée
- En cours d'étude
- En cours d'étude de RIB
- Paiement de l'arrêt de travail
- Droit arrêt de plus de 6 mois non ouvert
- **DJT non cohérent avec la prescription d'arrêt de travail**
- **Demande de pièces complémentaires à l'assuré.**



Identifier les différents types de rejets

Les motifs en bleu correspondent à un **CR positif**
Les motifs en rouge donnent lieu à un **CR négatif**



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

NET-ENTREPRISES-FR
La solution globale pour vos déclarations sociales

DSN DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

COMPTE RENDU DE TRAITEMENT D'ARRÊTS OU REPRISE DU TRAVAIL

Bilan KO

DÉCLARATION 1

Identification

Nature de la déclaration (S 001) : 4
SIREN (S21.G00.06.001) :
NIC d'affectation (S21.G00) : 10133

Bilan KO

Nombre de salariés : 1

Anomalie(s)

Code : D17210
Message : DJT non cohérent avec la PRN - Le dernier jour de travail indiqué ne semble pas en adéquation avec la date de début de prescription de repos enregistrée dans nos bases.

Salarié
NIR :
Nom :
Prénom : PIERRL

Envoi

IDENTIFICATION

Identification du flux : WSpu8
Code envoi du fichier d'essai :
SIRET de l'émetteur (S10.G00.01.001, S10.G00.01.002)

Le rejet porte sur le Dernier Jour de Travail

« DJT non cohérent avec la PRN » Le dernier jour de travail indiqué ne semble pas en adéquation avec la date de début de prescription de repos enregistrée dans nos bases

« ANNULE ET REMPLACE »
Saisir le bon DJT selon la prescription médicale



LES REJETS: CRM

Le rejet porte sur un Arrêt déjà Indemnisé (Doublon)

« Arrêt de travail déjà indemnisé » l'arrêt de travail a déjà été indemnisé suite à l'envoi d'une autre attestation de salaire (...) - l'arrêt a été indemnisé

Ne Rien faire



SI MODIFICATION
NECESSAIRE faire
une annule et
remplace

cerfa
N° 11135*04
ATTSAI-BIS

ATTESTATION DE SALAIRE POUR LE PAIEMENT
DES INDEMNITES JOURNALIERES

MALADIE MATERNITE PATERNITE-ACCUEIL DE L'ENFANT-ADOPTION
FEMME ENCEINTE DISPENSEE DE TRAVAIL

Attestation rectificative

(Art. L. 323-4, L. 321-3, L. 321-7 et 8, L. 323-1, R. 313-3, R. 313-7, R. 323-4, R. 323-6, R. 323-8, R. 323-10 et R. 321-5 du Code de la sécurité sociale)

La case doit être cochée pour que les modifications soient prises en compte



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

Identification :	CRD-202111171145-931317751082
Date de création :	le 17 - 11 - 2021 à 12:16
CPAM emetteur :	BOBIGNY
Diagnostic du document	
Identification :	Siret de l'employeur
	Profil : Attestation de salaire AT-MP
	Identification : DSI-202110131056-042873309370
	Date de création : le 17 - 11 - 2021
	NIR du bénéficiaire :
	Nom du bénéficiaire :
Diagnostic :	Activité : PROGRES
	Etat : invalide
	Cause : Salaires erronés
	Libellé : Les salaires enregistrés semblent incohérents avec la situation de votre salarié. Veuillez fournir une attestation de salaire rectificative en accident de travail précisant et confirmant le montant du salaire à rétablir. En effet, nous avons connaissance d'une attestation en maladie avec un salaire rétabli différent pour Juillet 2021. AT du 06/08/2004
Si vous ne l'avez pas encore fait inscrivez-vous au service « Bordereau de paiement des Indemnités journalières » accessible sous Net entreprise pour pouvoir consulter vos décomptes IJ liquidés par le régime général	
En cas de besoin, contacter le support de la CPAM BOBIGNY :	
Tel : 36 79 - Mel : dsj.cpam-seine-saint-denis@assurance-maladie.fr	

Le rejet porte sur les salaires erronés

« salaires erronés » Les salaires enregistrés semblent incohérents avec la situation de votre salarié

Une anomalie sur le salaire rétabli a été constatée sur l'attestation de salaire reconstituée

Saisir une
attestation de
salaire sur Net-
entreprise

Revoir le
paramétrage de
votre logiciel
avec votre
éditeur

LES REJETS: CRM

DSN DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

COMPTE RENDU DE TRAITEMENT D'ARRÊTS MALADIE DE PLUS DE SIX MOIS

Bilan OK

DÉCLARATION 1

Identification

Nature de la déclaration (S20.G00.05.001) : 1
SIREN (S21.G00.06.001) : 831017322
NIC d'affectation (S21.G00.11.001) : 00015

Bilan OK

Nombre de salariés : 1

Anomalie(s)

Code de non-remplissage

Message : En cours d'étude - Le dossier transmis nécessite une étude complémentaire interne. Votre salarié sera indemnisé automatiquement ou recevra une notification de refus à l'issue de cette étude.

Le rejet porte sur la reception d'une attestation de droits de plus de 6 mois, générée à tort

« Attestation de droits de plus de 6 mois générée à tort »

Avez-vous pensé à saisir le motif de reprise de votre salarié dans votre logiciel de paie ?

NON

Saisir la date de reprise et le motif dans votre logiciel

OUI

Revoir le paramétrage de votre logiciel



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

Nature de la déclaration (S20.G00.05.001) : 04
Type de la déclaration (S20.G00.05.002) : 01
Numéro de fraction de la déclaration (S20.G00.05.003) :
Numéro d'ordre de la déclaration (S20.G00.05.004) :
Identifiant métier (S20.G00.05.009) :
SIREN (S21.G00.06.001) :
NIC Siège (S21.G00.06.002) :
NIC d'affectation (S21.G00.11.001) :
Identifiant métier (S20.G00.05.009) :

▸ Bilan ANO

Nombre de salariés : 1

▸ Anomalie(s)

Code : Flux Dsn

Catégorie : bloquant

Message : Nous ne pouvons pas traiter la demande, aucun historique disponible.

Nombre : 1

Rejet : Anomalie lors de la reconstitution de la DSIJ Historique manquant

Nous ne pouvons pas traiter la demande « aucun historique disponible »

SAISIR UNE
ATTESTATION
DE SALAIRE
DANS NET-
ENTREPRISES



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

NET-ENTREPRISES·FR
La solution globale pour vos déclarations sociales

DSN DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

COMPTE RENDU DE TRAITEMENT D'ARRÊTS OU REPRISE DU TRAVAIL

Bilan KO

● DÉCLARATION 1

▸ Identification

Nature de la déclaration (SIREN (S21.G00.06.001) :)1) : 4
NIC d'affectation (S21.G00) : 014

▸ Bilan KO

Nombre de salariés : 1

▸ Anomalie(s)

Code : BEN
Message : Le NIR de l'assuré est inconnu, ou n'est rattaché à aucune CPAM.

Salarié
NIR :
Nom de famille : GODEY REINE
Prénom :

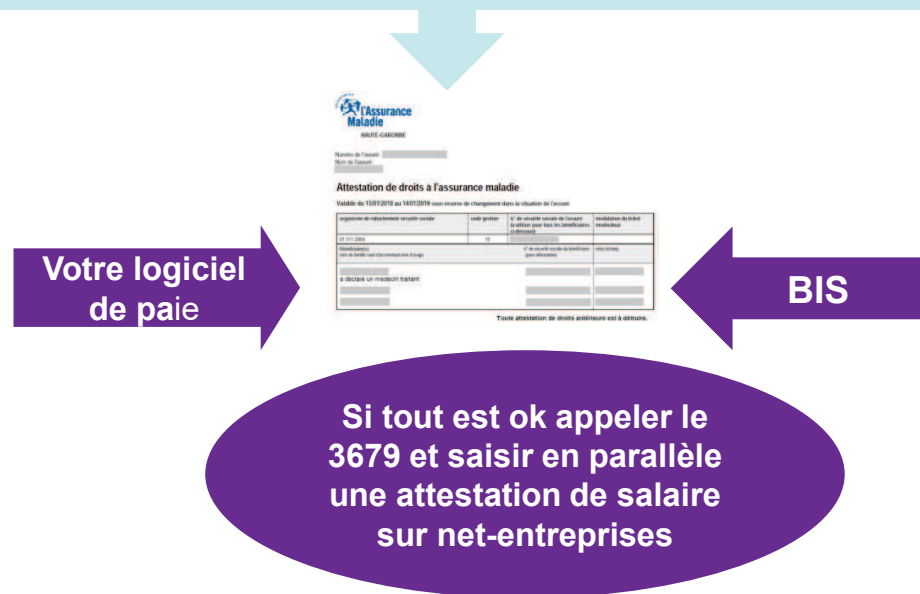
Envoi

● IDENTIFICATION

Identification du flux : WS0g3vWBFAQDK6RMLGa2kFJ
Code envoi du fichier d'essai ou réel (S10.G00.00.005) : e el
SIRET de l'émetteur (S10.G00.01.001, S10.G00.01.002) : 014

Le rejet porte sur “l'identification de votre salarié”

« L'identité du salarié n'est pas certifiée, ou le NIR de l'assuré est inconnu et ou n'est pas rattaché à aucune CPAM »
Vérifier avec l'ATTESTATION DE DROIT



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

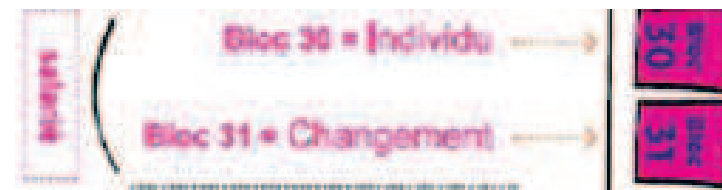
Le rejet porte sur “l’identification de votre salarié”

Salarié DSN

NIR : : 76351270
Nom de famille : CA
Prénom : SABRINA
Date de naissance : : 981
Lieu de naissance : MONTIVILLIERS
Code pays : FR
Matricule : 2663
Rang : 315

Salarié SNGI

NIR : .76351220
Nom de famille : CA
Prénom : SABRINA NOELLE
Date de naissance : : 981
Lieu de naissance : LE HAVRE



Le NIR du salarié est contrôlé au SNGI (Système National de gestion des Identifiants) avant la reconstitution

S’il est incorrect, aucun fichier n’est envoyé vers la CNAM et le déclarant en est informé via un compte rendu dans son tableau de bord.

S’il est connu au SNGI mais inconnu dans la base CNAM, le déclarant reçoit un accusé réception logique KO au motif que le fichier n’a pu être routé

LES REJETS: CRM

Le rejet porte sur un problème d'historique N-1 (mois) sur le contrat (0000)

« Problème d'historique N-1 (mois) sur le contrat XXXX »

Quelques questions à se poser, et si oui à l'une d'entre elle, exemple :

- ☞ Avez-vous changé de logiciel ? ?
- ☞ Avez-vous changé de tiers déclarants ?
- ☞ Le contrat de votre salarié a-t-il changé

Le système remonte sur 15 mois à partir du DJT indiqué

OUI

Saisir une attestation de salaire sur net-entreprises

Dès changement sur les données identifiantes liées au contrat de travail, générer un bloc 41



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun



COMPTE-RENDU DE TRAITEMENT

Les données déclarées pour ce salarié n'ont pas permis la constitution de la déclaration d'arrêt de travail ou reprise, nous vous invitons à utiliser l'ancienne procédure.

DÉCLARATION 4

Identification

Nature de la déclaration (S20.G00.05.001) : 04
Type de la déclaration (S20.G00.05.002) : 01
Numéro de fraction de la déclaration (S20.G00.05.003) : 11
Numéro d'ordre de la déclaration (S20.G00.05.004) : 33924
SIREN (S21.G00.06.001)
NIC Siège (S21.G00.06.04)
N° de rattachement (S21.G00.11.001) : 00104

Bilan ANO

Nombre de salariés : 1
Nombre de contrats : 0
Anomalie(s)

Code Flux Dsn

Catégorie : bloquant

pas traiter la demande, DSN M-1 manquante (10-2021) pour le contrat 222103510,

Envoi 112021XDSNXSATX01122021.dsn

IDENTIFICATION

DECLARANT

- SIRET : RES
- Nom : S
- Prenom : SAL INT

Identification du flux : A2MB1G0.
Numéro de version de la norme utilisée (S10.G00.00.006) : P21V01
Point de dépôt (S10.G00.00.007) : Net-entreprises
Type de l'envoi (S10.G00.00.008) : envoi normal
Code envoi du fichier d'essai ou réel (S10.G00.00.005) : er
SIRET de l'émetteur (S10.G00.01.001, S10.G00.01.002) : :
Nom du logiciel utilisé (S10.G00.00.001) : ANAEL TT
Nom de l'éditeur (S10.G00.00.002) : INFOR (SAS) France
Numéro de version du logiciel utilisé (S10.G00.00.003) : 9.3
Code de conformité en pré-contrôle (S10.G00.00.004) : 4

LES REJETS: CRM

Le rejet porte sur un problème d'historique N-1 (mois) sur le contrat (0000)

Qu'elles sont les données qui peuvent être rencontrées, et bloquer votre signalement d'évènement, voici quelques exemples:

- ↪ Modification de la date de début du contrat de travail
- ↪ La numérotation des contrats n'est plus la même après avoir changé de logiciel
- ↪ Un salarié vient d'être transféré dans un autre établissement

Exemple de fichier txt et d'action à réaliser :

1 partie d'un fichier DSN Mensuelle

```
S21.G00.30.002,'DUPONT'  
S21.G00.30.003,'DUPONT'  
S21.G00.30.004,'MARCEL'  
S21.G00.30.006,'03081981'  
S21.G00.30.007,'HAVRE'  
S21.G00.30.008,'224 RUE DU BOIS JOLI'  
S21.G00.30.009,'76610'  
S21.G00.30.010,'LE HAVRE'  
S21.G00.30.013,'01'  
S21.G00.30.014,'76'  
S21.G00.30.015,'FR'  
S21.G00.30.019,'30000198'  
S21.G00.30.023,'01'  
S21.G00.40.001,'01112008'  
S21.G00.40.002,'07'  
S21.G00.40.003,'04'  
S21.G00.40.004,'628g'  
S21.G00.40.006,'Chef d'Equipe'  
S21.G00.40.007,'01'  
S21.G00.40.008,'99'  
S21.G00.40.009,'CT90000200000062'
```

Signalement d'évènement

```
S20.G00.05.006,'SIRET ENTREPRISE'  
S20.G00.07.001,'GESTIONNAIRE FAIE'  
S20.G00.07.002,'0235511290'  
S20.G00.07.003,'gestionnairepaiement@XXXX.fr'  
S20.G00.07.004,'01'  
S21.G00.06.001,'1.....'  
S21.G00.06.002,'00017'  
S21.G00.11.001,'00017'  
S21.G00.11.003,'rue la Terre'  
S21.G00.11.004,'76600'  
S21.G00.11.005,'HAVRE'  
S21.G00.11.007,'HAVRE'  
S21.G00.15.001,'16279360-PRV'  
S21.G00.15.002,'P1030'  
S21.G00.15.005,'1'  
S21.G00.15.001,'E200011014E'  
S21.G00.15.002,'SIREN'  
S21.G00.15.003,'DMUT'  
S21.G00.15.005,'2'  
S21.G00.30.001,'N'SS'  
S21.G00.30.002,'DUPONT'  
S21.G00.30.003,'DUPONT'  
S21.G00.30.004,'MARCEL'  
  
S21.G00.30.006,'03081981'  
S21.G00.30.019,'30000198'  
S21.G00.40.001,'01102008'  
S21.G00.40.009,'CT90000198000062'  
S21.G00.40.019,'SIRET'  
S21.G00.60.001,'01'  
S21.G00.60.002,'16092020'  
S21.G00.60.003,'16092020'  
S21.G00.60.004,'02'  
S90.G00.90.001,'58'  
S90.G00.90.002,'1'
```

- Voir avec le service informatique ou votre éditeur pour générer les blocs « changement » à la prochaine DSN mensuelle
- A chaque fois qu'une donnée identifiante change, il est impératif de la déclarer dans la DSN mensuelle suivante, par un bloc changement (bloc 41 s'il s'agit du contrat de travail ou bloc 31 s'il s'agit de l'individu).
- Faire une attestation via net-entreprises en attendant que le changement soit réalisé



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

TYPE REJET BLOC 1	RESOLUTION
L'identité du salarié déclaré n'est pas certifiée ou il n'a pas été trouvé dans le Répertoire National Inter-régimes des bénéficiaires de l'AM Le salarié n'a pas été trouvé dans le Répertoire National Inter-régimes des bénéficiaires de l'Assurance Maladie	<ol style="list-style-type: none"> Vérifier les données du salarié dans le logiciel notamment : Nom de famille = Nom de naissance Nom marital = Nom d'usage Si ok dans votre logiciel, votre salarié doit se rapprocher de la CPAM pour mise à jour de son affiliation au régime général <p>Solution : Refaire via Net-Entreprises</p>
B1-208-08 « annule et remplace » ou « annule » sans attestation initiale préalable	<p>Aucun signalement d'évènement en DSN initial n'a été envoyé au préalable ou bien celui-ci n'a pas été accepté</p> <p>Solution : Faire un signalement normal. Dans l'hypothèse où cela a été réalisé et visible dans le tableau de bord, faire l'attestation via Net-Entreprises et contacter votre éditeur pour revoir le paramétrage</p>
B1-105.10 « format du fichier attestation de salaire XXX.PDF n'est pas reconnue »	<p>Un fichier PDF a été transmis. Ce téléservice ne prend pas en charge ce type de format. Le système DSN prend en charge les fichiers .TXT</p> <p>Solution : Vérifier le fichier qu'il s'agit d'un fichier TXT</p>
S21.G00.60.012 / CCH-11 «date d'accident ou de première constatation »	<p>Ce message induit l'envoi d'un signalement d'évènement en DSN contenant des informations liées à un AT/MP (S21.G00.60.012) alors qu'il s'agit d'un arrêt lié à de la maladie, paternité, maternité</p> <p>Solution : Refaire via net-entreprises et contacter l'éditeur pour revoir le paramétrage</p>

REJETS DIVERS – BLOC 1

Le Bloc 1 permet de faire les contrôles de 1^{er} niveau, c'est-à-dire, vérification que la norme en vigueur (NEODES) est appliquée et sur la bonne identification du ou des Siret(s) déclaré(s) et l'identification des individus



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

TYPE REJET BLOC 1	RESOLUTION
Fichier en cours de traitement	<p>Probabilité de deux blocs S10.G00.00 avec une absence pour l'un deux d'un bloc S20.G00.05</p> <p>Solution : Vérifier le fichier txt /corriger et refaire un signalement d'évènement en envoi normal</p>
Nous ne pouvons pas traiter la demande, le salarié est affilié à un autre régime que le régime général ou régime agricole	<p>Il est nécessaire de vérifier l'attestation de droit, si le dossier est correct, il sera nécessaire de vérifier le bloc S21,G00,40,018 de la DSN mensuelle afin de vérifier que la valeur est bien à 200, ce qui correspond au régime général.</p> <p>Solution : Refaire via net-entreprises</p>
I0310 « SALARIE RECONNU - le salarié a été retrouvé, mais des écarts d'informations ont été constatés »	<p>Souvent erreur "non bloquante" au moment du dépôt d'une DSN mensuelle. Incohérence entre les informations de votre logiciel et nos bases.</p> <p>Solution : Vérifier les données du logiciel et les corriger si ok, le salarié doit se rapprocher de sa CPAM pour mise à jour Si SNGI erreur, nécessaire de suivre la procédure de litige du SNGI (BIS) Refaire "annule et remplace" dans le 1er cas ou net-entreprises dans les deux autres cas</p>
B1-208-10 « Il existe déjà une déclaration normale »	<p>Rejetée car il existe déjà un flux, il s'agit d'un DOUBLON.</p> <p>Solution : si 1er envoi, problème de paramétrage - se rapprocher de l'éditeur et refaire via net-entreprises si un envoi a déjà effectué, refaire un "annule et remplace"</p>

REJETS DIVERS – BLOC 1

Le Bloc 1 permet de faire les contrôles de 1^{er} niveau, c'est-à-dire, vérification que la norme en vigueur (NEODES) est appliquée et sur la bonne identification du ou des Siret(s) déclaré(s) et l'identification des individus



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

TYPE REJET BLOC 3	RESOLUTION
« Votre déclaration porte sur des périodes mensuelles pour lesquelles votre salarié était exclu du dispositif DSN. Il ne donne donc pas lieu à reconstitution. Motif d'exclusion : 01 »	Revoir les DSN mensuelles afin de modifier ou pas l'exclusion du bloc S21.G00.40.025 Solution : Faire l'attestation de salaire via net-entreprises si le salarié dépend du régime général et modifier l'exclusion du bloc concerné S21.G00.40.025
« Avertissement lors de la constitution de la DSIJ, DSN M-1 manquante : MM-AAAA, la déclaration est mise en ATTENTE »	DSN mensuelle n'a pas encore été reçue ou bien il y a une divergence dans les numéros de contrats déclarés dans les 3 DSN mensuelles de la période de référence Solution : Dès la réception de la DSN mensuelle du mois en cours, le signalement sera relancé automatiquement. Si le problème persiste, vérifier le numéro de contrat et sa date de début du bloc S21.G00.40.001 sur la période de référence. Faire les modifications avec votre éditeur pour le bloc 40 et refaire via net-entreprises
« Erreur lors de la constitution de la DSIJ, date de fin de la période d'arrêt non renseignée ou erronée » (arrêt antérieur à l'arrêt déclaré)	Les données transmises via la DSN Mensuelle doivent être à jour. Dans ce cas précis, il est nécessaire que tous les arrêts de travail précédents sur la période de référence doivent avoir une date de fin effective. Solution : il est nécessaire de déclarer un fin d'arrêt de travail dans le cadre d'une DSN mensuelle suivante puis effectuer une nouvelle DSN événementielle arrêt de travail "annule et remplace pour que l'arrêt concerné puisse est reçu et exploiter.
Le salarié déclaré dans votre déclaration d'arrêt de travail [ou de reprise de travail] ne contient pas de NIR (S21.G00.30.001)	La présence d'un Numéro Temporaire (NTT) ne permet pas la transmission d'un signalement d'évènement. Solution : Faire l'attestation via net-entreprises
Ouverture de droit calculée à tort sur une base de cotisation et non sur un nombre d'heures	Attestation non rematérialisée car visiblement le salarié n'a pas effectué plus de 150 h dans les trois mois précédent le dernier jour de travail. Solution : Voir avec l'éditeur pour vérifier les blocs 53 et 40. Faire une attestation de salaire via net-entreprises

REJETS DIVERS– BLOC 3

Le Bloc 3 va permettre de reconstituer l'attestation de salaire si les contrôles du Bloc 1 sont ok. Il va exploiter les données transmises par le signalement d'arrêt de travail et les salaires véhiculés des DSN mensuelles



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES REJETS: CRM

	RESOLUTION
Erreur lors de la constitution de la DSIJ sur un arrêt de travail, rubrique S21 G 00 60 001 n° X	<p>Le système parcourt l'historique sur 15 mois et, si une anomalie est constatée durant cette période au sein du bloc 60 ou 65, il y a rejet (doublet, fin prévisionnelle avant la date de début...)</p> <p>Solution : Faire l'attestation de salaire via net-entreprises</p>
Ouverture de droit calculée à tort sur une base de cotisations et non sur un nombre d'heures	<p>Le système effectue une recherche sur 6 mois comme si le salarié n'avait pas effectué plus de 150 h dans les trois mois précédents le DJT</p> <p>Solution : le nombre d'heures effectuées doit être mentionné dans le bloc 53 de la DSN mensuelle. Il doit être rattaché au bloc S21 G00 51 011. S'il n'est pas présent et lors de la recherche si il y a un défaut sur le nombre d'heures, problème de paramétrage. Faire l'attestation de salaire via net-entreprises et prendre contact avec l'éditeur</p>
Erreur lors de la constitution de la DSIJ, un montant de rémunération négatif est retrouvé dans la balise #Montant pour le mois de MM-AAAA	<p>Un montant d'une rémunération est déclaré négatif (cas par exemple d'un AT ou MP, la rubrique S21 G00 51 013 est calculée en faisant la différence entre les rémunérations brutes non plafonnées (S21 G 00 51 011) et les primes qui ont au moins un jour en dehors du mois principal déclaré. Si le résultat est négatif, cela provoque le rejet de la reconstitution de l'attestation de salaire.</p> <p>Solution : Faire une attestation de salaire via net-entreprises</p>
Erreur lors de la constitution de la DSN : Bloc changement Unité de mesure de la quotité de travail doublet déclaré pour le mois MM-AAAA	<p>Une ou plusieurs DSN mensuelles présentent une anomalie. Le bloc 41 « changement de contrat » doit comporter des données uniques</p> <p>Solution : Faire l'attestation via net-entreprises et se rapprocher de l'éditeur pour vérifier le paramétrage</p>
Mensuelle contient deux périodes d'inactivités avec une même date de dernier jour de travail	<p>Une date est retrouvée dans une ou plusieurs DSN mensuelle comme étant incomparable avec la date du dernier jour de travail (S20 G00 60 002). Exemple : un arrêt de travail pour maladie et d'une suspension de contrat de travail qui débutera le même jour.</p> <p>Solution : Faire une attestation de salaire via net-entreprises</p>

REJETS DIVERS – BLOC 3

Le Bloc 3 va permettre de reconstituer l'attestation de salaire si les contrôles du Bloc 1 sont ok. Il va exploiter les données transmises par le signalement d'arrêt de travail et les salaires véhiculés des DSN mensuelles



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

04

LES BONNES PRATIQUES

EN RESUME



1. Je m'assure du bon paramétrage de mon logiciel

2. Je réalise mon signalement d'évènement


3. Je consulte mon tableau de bord

4. Je lis les comptes rendus métier et j'identifie les rejets

5. Je réalise une attestation de salaire rectificative en cas d'erreur



ÉMETTRE UN SIGNALEMENT D'ÉVÈNEMENT « ANNULE ET REMPLACE »

Quand	Quoi	Comment
<p>Quand l'élément initialement envoyé précédemment est erroné</p> 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La date du dernier jour de travail 2. La date de fin de subrogation 3. un salaire erroné 4. Une absence de salaire rétabli 5. Anomalies paramétrages / Historiques 6. Nombre d'heures effectuées 	<p>➤ Annule et remplace avec la DSN (logiciel de paie)</p> <p>➤ Attestation rectificative <i>via</i> net-entreprises.fr</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Revoir avec l'éditeur ou service informatique pour le paramétrage</p>

SONDAGE



SONDAGE



Mon salarié m'adresse un arrêt de travail de 2 jours :

1. Je saisis l'arrêt dans mon logiciel de paie

oui

non

2. J'effectue un signalement d'évènement en DSN ?

oui

non

SONDAGE



Mon salarié m'adresse ensuite une prolongation d'arrêt de travail :

1. Je saisis l'arrêt dans mon logiciel de paie

oui

non

2. J'effectue un signalement d'évènement en DSN ?

oui

non

COORDONNEES UTILES

Site internet :

ameli.fr/entreprise



- le MOOC
[Formation-net-entreprises.fr](https://formation-net-entreprises.fr)

- la base de connaissances
net-entreprises.custhelp.com

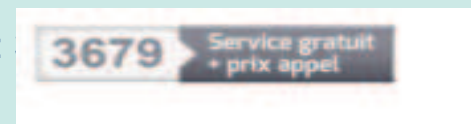
Comité Normand
<https://www.comitenormand-netentreprises.fr/>

Contacts téléphoniques :

Net-entreprises :



Suivi de vos dossiers :



Vos délégués normands à la relation aux entreprises



Plateforme Employeurs 36.79